



**Procès-verbal de la rencontre du comité de parents 2021-2022
du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord
tenue le lundi 6 décembre 2021 à 19 h, salle virtuelle, en visioconférence,
et à laquelle assistaient :**

Taux de représentation : 83,67 %
41 présences sur 49 écoles

ÉCOLES	MESDAMES, MESSIEURS
De La Durantaye	Absent
Émilien-Frenette	Viviane Drapeau
Dubois	Sophie Collerette (S)
Notre-Dame	Guillaume Vanasse
Prévost	Marie-Line Cloutier
Saint-Stanislas	Absent
Saint-Jean-Baptiste	Audrey Lane
Polyvalente Saint-Jérôme	Karyne Venne (R) Andrea Valenzuela (S)
Cap-Jeunesse	Sonia Boudreault
Saint-Joseph	Stéphanie Savoie
Mariboisé	Absent
De l'Horizon-Soleil	Mireille Dumas
Sainte-Paule	Geneviève Lepage
Bellefeuille	Audrey Moreau
Sainte-Thérèse	Mérodie Tara Tremblay
Aux Quatre-Vents	Isabelle Viau
Jean-Moreau	Chantal Baril
Sacré-Cœur	Mélissa Paquette
Val-des-Monts	Geneviève Daoust
Des Hauteurs	Alexandre Mailloux
Des Hautbois	Jessica Raby-Beaulieu (S)
Sainte-Anne	Absent
Mer-et-Monde	Marie-Ève Paradis (S)
À l'Unisson	Annick Gagnon
De la Fourmilière	Kim Ève Barrette Michel
Des Falaises	Jessica Gagnon
De l'Envolée	Absent
Sans-Frontières	Anny Laflamme
Des-Studios	Isabelle Viau
De la Source	Andrea Valenzuela
Du Joli-Bois	Absent
Du Champ-Fleuri	Geneviève Laporte
De la Croisée-des-Champs	Absent
À l'Orée-des-Bois	Nadine Malo-Desruisseaux (S)
De la Volière	Julie Durand
Des Hauts-Sommets	Sonia Tremblay (R) Mélissa Paquette (S)
De Mirabel	Isabelle Viau
Du Grand-Héron	Émilie Côté (R) Viviane Drapeau (S)

Aux Couleurs-du-Savoir	Absent
Du Triolet	Marie-Ève Tremblay
Du Grand-Rocher	Chrystia Chatel (S)
Du Parchemin	Absent
Saint-André	Mélanie Pagé-Paquette
L'Oasis	Armand Viaud
Saint-Philippe	Jossia Campeau
Saint-Hermas	Élisabeth Lagacé
Saint-Alexandre	Tiffany Peeters
Saint-Julien	Mélanie Foucault
Bouchard	Chelsie St-Jean (R) Selka Richard (S)
Dansereau/Saint-Martin	Jaymee Lafave
Polyvalente Lavigne	Selka Richard
Comité EHDAA	Suzi Costa

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RENCONTRE :

- Monsieur René Brisson, directeur général, Service de la direction générale
- Madame Marie-Claude Gaudreau, directrice, Service de l'organisation scolaire et du transport
- Monsieur Dominique L'Écuyer, coordonnateur, Service de l'organisation scolaire et du transport

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Isabelle Viau, présidente, ouvre l'assemblée à 19 h. Elle souhaite la bienvenue à tous.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Madame Ginette Légaré, secrétaire de gestion, effectue la vérification des présences.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Geneviève Daoust propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.
(CP 2021-22-25)

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE (2021-11-01)

Une modification est apportée au procès-verbal : Il faut ajouter la présence de madame Andrea Valenzuela comme substitut à la Polyvalente Saint-Jérôme. Madame Jaymee Lafave propose l'adoption du procès-verbal. Adopté à l'unanimité. (CP 2021-22-26)

5. Suivi et information

5.1 Retour sur les perfectionnements de LIP et CÉ

Madame Viau nous indique que le taux de participation des perfectionnements offerts en novembre dernier a été très faible. Le document du ministère expliquant la Loi sur l'instruction publique sera envoyé à tous les membres par courriel dès demain. Celui-ci contient toutes les informations pertinentes et importantes à connaître.

6. Points du CSSRDN

6.1 Présentation de Marie-Claude Gaudreau et de Dominique l'Écuyer sur le PRIÉ (Plan de répartition des immeubles et des élèves 2022-2026)

Une présentation virtuelle du Plan de répartition des immeubles et des élèves 2022-2026 est présentée par madame Marie-Claude Gaudreau et monsieur Dominique l'Écuyer afin de nous tracer le portrait général de nos établissements. La clientèle scolaire étant grandissante, les locaux disponibles dans les écoles sont en débordement. Les prévisions et les précisions sur les changements à venir pour les 5 prochaines années sont expliquées.

Un ajout de modulaires est envisagé pour les écoles nécessitant des locaux vacants. Advenant le cas où des locaux seraient libres en milieu rural, une analyse des restrictions de transport ou d'horaires devra être réalisée avant leur utilisation.

Monsieur l'Écuyer nous précise que pour l'année 2022-2023, l'école Dubois est en surplus d'élèves et ceux-ci ne peuvent être transférés à l'école Notre-Dame laquelle manque d'espace pour les accueillir. Une possible répartition de cette clientèle sera desservie vers l'école Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus et l'école Horizon-Soleil.

Il est important de redéfinir les bassins avec de nouveaux scénarios afin de rendre disponibles des locaux pour les écoles en déficit d'espace. Pour certaines écoles, des contraintes de grandeur de terrain ou de problème d'eau limitent l'accès à des ajouts modulaires.

La croissance de la clientèle au secondaire est plus grande que celle au primaire, d'où la nécessité d'ajouter des modulaires aux écoles secondaires ciblées. L'école Frenette est en surplus d'élèves et dix-neuf modulaires sont ajoutés à l'école Cap-Jeunesse. La polyvalente Lavigne à Lachute est en débordement et l'école Laurentian High School sera en mesure de fournir des locaux supplémentaires.

6.2 Mot sur la Covid

Présentement, 148 cas actifs sont déclarés dans les écoles primaires et secondaires. Sur ce nombre, 25 cas sont au secondaire. Treize classes au total sont affectées. Les cas Covid augmentent avec la venue des températures froides de l'hiver. Les parents demandent à monsieur Brisson, quels sont les critères établis menant à la fermeture d'une classe?

Monsieur Brisson explique que seule la Santé publique détermine si une classe doit être fermée ou non. Le centre scolaire n'a aucune marge de manœuvre et aucun pouvoir

décisionnel sur la fermeture des classes. De plus, la Santé publique n'explique pas toujours les causes de cette intervention, les informations étant considérées strictement confidentielles.

Fermeture des écoles lors des tempêtes

Monsieur Brisson explique la chronologie des événements lors d'une tempête et le processus de décisions amenant à la fermeture des écoles?

Tôt le matin, dès 5 h, la direction générale accompagnée d'une équipe à l'organisation scolaire analyse l'état des routes, les prévisions météorologiques, les conditions de transport et la dangerosité des sorties de route pour les élèves et tout le personnel. La décision d'une fermeture des écoles est rendue vers 5 h 30 le matin afin de l'annoncer sur le site Internet du CSSRDN.

Pour la formation générale des adultes, la décision d'une fermeture est prise sur l'heure du dîner.

Actuellement, l'équipe réfléchit à une solution alternative visant la fermeture des écoles par secteur pour l'année 2022-2023 afin de prendre en compte les différences observées de l'état des routes lors des tempêtes en milieu urbain ou en région.

6.3 Les critères de sélection pour une direction d'école au primaire ou secondaire

Monsieur Brisson présente un document de travail qui sera envoyé pour consultation auprès des conseils d'établissement dans les écoles. Les informations recueillies permettront de définir les critères de sélection spécifiques dans le processus de sélection d'une nouvelle direction d'école au primaire et au secondaire. Cet outil vise également à identifier les compétences ou particularités requises ainsi que les enjeux à considérer dans chaque école. Monsieur Brisson et madame Viau invitent les membres du comité de parents à faire parvenir par courriel tout ajout ou suggestion relatifs à ce document avant son adoption.

La version finale du document de consultation sera adoptée par le CA au printemps prochain et transmise aux membres du conseil d'établissement de chaque école pour recueillir leurs suggestions.

7. Autres comités

7.1 FCPQ

Madame Viviane Drapeau nous fait part d'une rencontre en présentiel qui a eu lieu à Québec le 20 novembre dernier. Lors de cette journée, une pièce de théâtre de la « Troupe Parmi Nous » a été présentée. Une réflexion sur l'intimidation a été discutée et une définition importante a été abordée quant à la différence entre l'intimidateur et l'intimidé. Ce fut une session intéressante et très enrichissante.

Le site de la FCPQ a été rajeuni et est plus convivial. On peut s'y repérer facilement et consulter les capsules d'information éducatives et formatives. Madame Drapeau nous

encourage fortement à parcourir ce nouveau site. Voici l'adresse du lien Internet : <https://www.fcp.qc.ca/>

Le colloque sur le rôle des parents en éducation se déroulera le 28 mai 2022 à l'Hôtel Victorin. À la période d'inscriptions, Madame Viau informera les membres du nombre de billets disponibles aux parents et du calendrier des admissions. C'est un dossier à suivre au retour des fêtes.

7.2 RCP3L

Rien à signaler

7.3 Conseil d'administration

Madame Viau nous donne un court résumé des points discutés lors de la dernière rencontre :

- Désignation d'un membre parent du District 2 et assermentation de madame Andréa Valenzuela;
- Adoption du rapport annuel 2020-2021;
- Adoption du dépôt des états financiers du 30 juin 2021;
- Adoption de la politique relative à l'admission à l'inscription et à la répartition des élèves (suite à la consultation des conseils d'établissements);
- Adoption du lancement de la consultation du PRIÉ;
- Discussions sur le plomb dans l'eau et la qualité de l'air dans nos écoles;
- Présentation des données sur la réussite scolaire au secteur régulier, au secteur de la formation générale des adultes et au secteur professionnel.

7.4 Transport

La réunion a eu lieu au mois de novembre dernier. Il a été discuté entre autres, des mesures sanitaires, de la politique relative au transport et des comportements à adopter dans certaines situations. Des formations de 45 minutes sont offertes aux chauffeurs d'autobus et ils devront par la suite, répondre à un court examen .

7.5 EHDA

Madame Suzi Costa nous partage une rencontre qui a eu lieu le 29 novembre dernier. Madame Judith Forget, invitée, a présenté la santé mentale positive et le bien-être en milieu scolaire. Également, madame Annick Chartrand, régisseuse au CSSRDN a décrit l'organisation du transport scolaire pour les élèves HDAA.

8. Évaluation de la rencontre

Madame Viau invite les membres à remplir le sondage joint sur la plateforme TEAM afin de faire connaître leurs commentaires ou suggestions sur les rencontres. Un résumé de cette

évaluation sera envoyé à tous. Elle les invite également à faire parvenir par courriel une semaine ou deux à l'avance, les points ou sujets qu'ils souhaitent voir discuter lors des rencontres.

9. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre se tiendra le 17 janvier 2022 à 19 h.

10. Levée de l'assemblée

Madame Sonia Boudreault propose la levée de l'assemblée à 19 h 30.
Adopté à l'unanimité. **(CP 2021-22-27)**



Isabelle Viau
Présidente

Ginette Légaré
Secrétaire de la rencontre

